

Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) du Limousin

Notice cartographique de la sous-trame des milieux humides

Version approuvée par délibération du Conseil régional du Limousin,
et adoptée par arrêté préfectoral



Présentation du volet cartographie du SRCE Limousin

Le volet cartographie du SRCE Limousin comprend quatre types de documents :

- **Un rapport méthodologique** sur la Cartographie des continuités écologiques du Limousin, explicitant la démarche, les données utilisées, les méthodes appliquées, les choix réalisés ;
- **Cinq notices cartographiques**, une par sous-trame, reprenant les tableaux descriptifs des sous-trames présentés dans le rapport méthodologique en partie 5 ;
- **Huit cartes de synthèse** au format A3 en PDF (échelle comprise entre le 1/570.000^e et le 1/625.000^e selon les impressions en A3, 1cm = entre 5.7 km et 6.25 cm) :
 - 5 cartes pour les 5 sous-trames
 - 3 cartes de synthèse : Trame verte, Trame bleue et Trame verte et bleue.
- **Six atlas cartographiques** au 1/100.000^e (1cm = 1km), échelle de restitution officielle du SRCE :
 - Un atlas pour la Trame verte et bleue
 - 5 atlas pour les 5 sous-trames.



Les représentations graphiques et les légendes d'un même objet peuvent différer entre les cartes de synthèse et les atlas au 1/100.000^e.

Sur l'atlas, la transparence appliquée aux différentes composantes peut modifier la couleur des objets lorsque ceux-ci se superposent.

Les cartes de synthèse en pdf sont, dans leur version numérique et quand elles sont ouvertes avec la dernière version du logiciel Acrobat Reader, en version « cliquables » (cf. mode d'emploi page suivante).

Mode d'emploi des cartes de synthèse : comment visualiser les différentes couches sur les pdf cliquables en version numérique ?

Les « cartes de synthèse cliquables » présentent l'avantage de pouvoir sélectionner/visualiser chaque élément composant la carte indépendamment des autres informations (cf. mode d'emploi dans l'encart suivant). **La version Adobe Reader X est nécessaire pour garantir une visualisation optimale des documents.**

1. Se reporter au pdf cliquable (fichier numérique) de la sous-trame souhaitée, l'ouvrir avec une version d'Acrobat Reader récente (à minima version X) ;
2. A gauche du document, cliquer sur l'icône « calques »  ;
3. Développer le dossier « couches », en appuyant sur le « + » situé à côté  Couches ;
4. Par défaut tout est sélectionné. Pour masquer certains éléments, cliquer sur l'icône « œil »  ;

Il est possible de visualiser plusieurs éléments.

Tout d'abord, les informations générales :

- Les principales villes de la région : visualisables par les couches « Communes_centroides Anno » et « Principales villes » ;
- Le dossier « axes de communication » : qui permet de visualiser les principales voies de communication (voies ferrées et routières)
- Le dossier « ouvrages de franchissement » : qui localise les ouvrages permettant de la traversée des axes de communication (les passages à faune *stricto sensu* ainsi que des ouvrages de franchissement)
- Les cours d'eau principaux
- Pour la sous-trame des milieux aquatiques, il est possible de visualiser les « obstacles à l'écoulement » : qui localisent les ouvrages fragmentant la continuité écologique aquatique. Ces éléments sont classés selon leur difficulté de franchissabilité.

Ensuite, il est intéressant de visualiser les différents éléments constitutifs des continuités écologiques (composante réglementaire ou pas) dans l'ordre suivant :

1. La couche « **Milieux supports** » : représente les pixels de milieux supports qui participent à la sous-trame ;
2. **Les réservoirs de biodiversité** (composante réglementaire de la TVB) : chaque type de zonage correspond à une couche visualisable
3. La couche des « **Secteurs à examiner, avec fort potentiel écologique** »
4. La couche « **Corridors écologiques** » (composante réglementaire de la TVB) : selon les sous-frames cette couche est visualisable ou pas.

» Pour cela il est nécessaire de se reporter au tableau de présentation des résultats de chaque sous-trame pour en comprendre les raisons.

Le découpage des planches des atlas au 1/100.000ème

Les atlas au 1/100.000^e sont découpés en planche A3 (légende et découpage de la région au début des atlas. Sur chaque planche, un fond de plan topographique permet un repérage aisé.

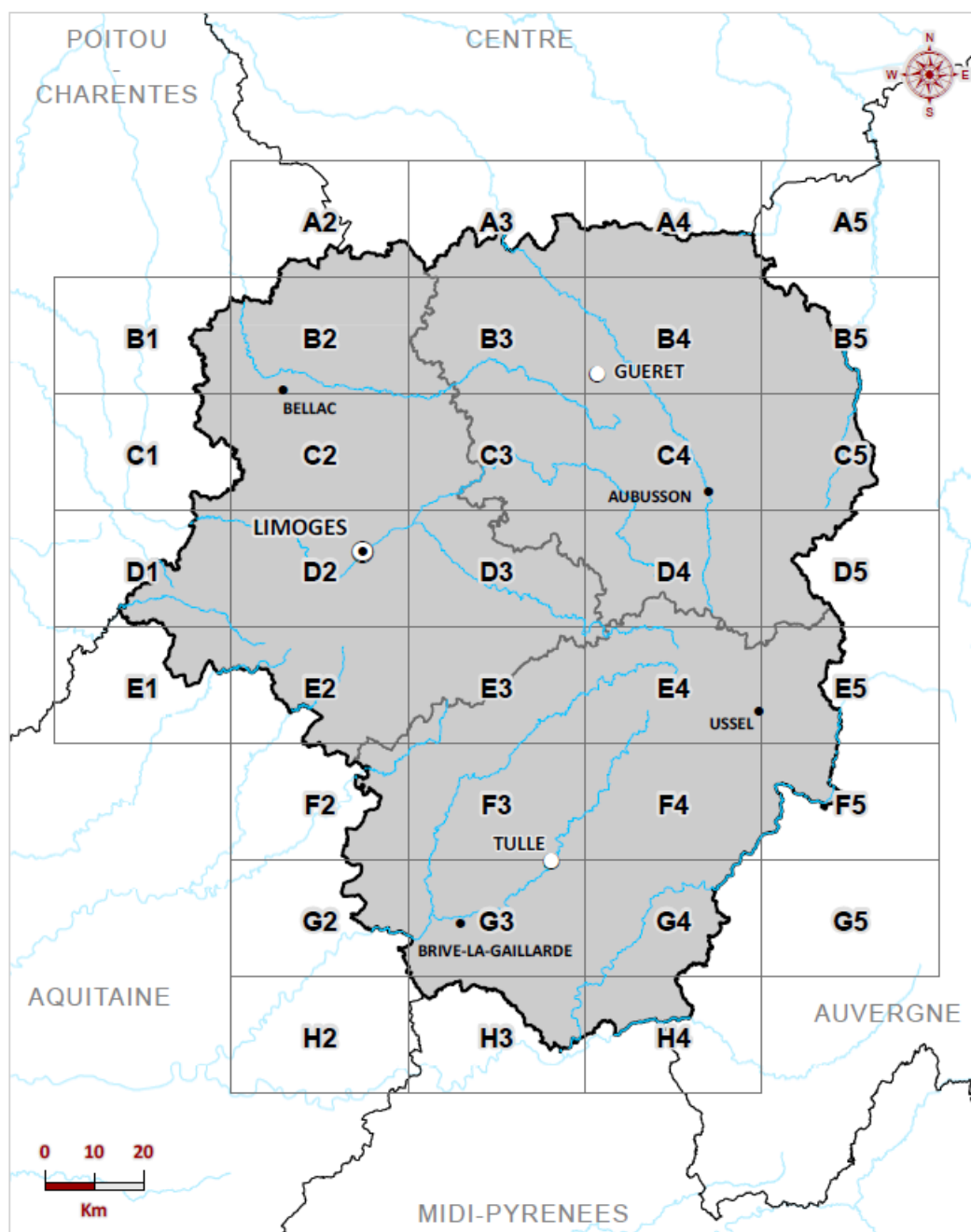


Figure 1 – Tableau d'assemblage des cartes des atlas au 1/100.000e

Contenu de la notice cartographique

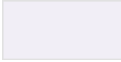
La sous-trame est présentée par un tableau descriptif, légende détaillée des cartes. Une synthèse de la Trame verte et bleue est présentée en fin de notice.

Tableau 1 - Tableau type de présentation des résultats par sous-trame

SOUS-TRAME DES MILIEUX XXX					
Milieux supports	Sont listés les milieux supports spécifiques de chaque sous-trame, principaux milieux constitutifs des sous-trames. Les milieux supports correspondent aux milieux naturels ou semi-naturels peu perturbés par les activités humaines au sein desquels les espèces peuvent se déplacer sans contrainte. Ce sont les principaux milieux utilisés par des cortèges d'espèces spécifiques à la sous-trame pour vivre et se déplacer. Dans la plupart des cas, les milieux supports sont issus des données d'occupation du sol. Pour certaines sous-trames, des informations complémentaires peuvent être mobilisées. Pour certaines sous-trames, <u>les milieux répulsifs pour les espèces et les espaces fragmentants</u> (c'est-à-dire source d'obstacle aux déplacements) peuvent être signalés ici.				
Espèces à enjeux de continuité / sensibles à la fragmentation	Sont citées ici les espèces caractéristiques de la sous-trame en question. Les listes sont issues de : - la liste des espèces sensibles proposées dans le document cadre des Orientations nationales, - la liste complétée par le CSRPN lors de la réunion groupe de travail du 9 janvier 2014 (éléments précisés par un « * »), - des éléments supplémentaires ajoutés par la SEPOL le 9 avril 2014 (éléments précisés par « x »), - enfin, des informations ou précisions spécifiées par un « \$ » : propositions émises par le CSRPN lors de la constitution de la liste nationale des espèces sensibles à la fragmentation.				
Réservoirs de biodiversité (RB) Composante réglementaire de la TVB	Les réservoirs de biodiversité sont des espaces dont l'intérêt écologique est démontré par des inventaires réalisés. Ils sont la synthèse de différents origines et étapes de détermination des réservoirs : Cette ligne spécifie donc les différents zonages à l'origine des réservoirs de biodiversité sélectionnés pour la sous-trame, leur nature, la manière dont ils ont été sélectionnés ainsi que la surface qu'ils représentent. Pour cela, les résultats sont présentés sous forme de tableau synthétique. <table border="1"> <thead> <tr> <th>Types de zonage</th><th>Qu'est ce qui est considéré en RB ?</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Liste des zonages classés par catégorie.</td><td>Indique quelle partie ou élément du zonage est classé « réservoir de biodiversité ».</td></tr> </tbody> </table> SUPERFICIE TOTALE : indique la surface totale (en km²) classée en réservoir de biodiversité sans double compte. PART REGIONALE : signale la part (en %) que représente la surface classée en réservoir de biodiversité par rapport à surface régionale. Les différentes origines des réservoirs de biodiversité n'entraînent pas de hiérarchie entre les réservoirs, tous sont des réservoirs de biodiversité du SRCE. Cependant, leur différence de nature (précision de la donnée) et les différentes sous-trames auxquelles ils appartiennent pourront générer des propositions d'actions et de prise en compte différentes selon les zonages dans le cadre du plan d'actions stratégique.	Types de zonage	Qu'est ce qui est considéré en RB ?	Liste des zonages classés par catégorie.	Indique quelle partie ou élément du zonage est classé « réservoir de biodiversité ».
Types de zonage	Qu'est ce qui est considéré en RB ?				
Liste des zonages classés par catégorie.	Indique quelle partie ou élément du zonage est classé « réservoir de biodiversité ».				

SOUS-TRAME DES MILIEUX XXX							
	» Pour connaître l'ensemble des réservoirs de biodiversité et secteurs à examiner, à fort potentiel écologique sélectionnés ainsi que les traitements cartographiques réalisés pour chacun, se référer à l'annexe 6.6. du rapport méthodologique						
Secteurs à examiner (SE), avec fort potentiel écologique	Les secteurs à examiner, à fort potentiel écologique : Espaces pour lesquels il manque des connaissances, où l'intérêt écologique et/ou la délimitation, seraient à préciser localement (ZNIEFF de type 2, extensions des sites Natura 2000, zones à dominante humide, réservoirs biologiques du SDAGE, étangs potentiellement d'intérêt écologique...). Comme pour les réservoirs de biodiversité, les résultats sont présentés sous forme de tableau synthétique. <table border="1"> <thead> <tr> <th>Types de zonage</th><th>Qu'est ce qui est considéré en SE ?</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Liste des zonages classés par catégorie.</td><td>Indique quelle partie ou élément du zonage est classé « SE ».</td></tr> <tr> <td colspan="2"> SUPERFICIE TOTALE : indique la surface totale (en km²) classée en SE sans double compte. PART REGIONALE : signale la part (en %) que représente la surface classée en SE par rapport à surface régionale. </td></tr> </tbody> </table>	Types de zonage	Qu'est ce qui est considéré en SE ?	Liste des zonages classés par catégorie.	Indique quelle partie ou élément du zonage est classé « SE ».	SUPERFICIE TOTALE : indique la surface totale (en km ²) classée en SE sans double compte. PART REGIONALE : signale la part (en %) que représente la surface classée en SE par rapport à surface régionale.	
Types de zonage	Qu'est ce qui est considéré en SE ?						
Liste des zonages classés par catégorie.	Indique quelle partie ou élément du zonage est classé « SE ».						
SUPERFICIE TOTALE : indique la surface totale (en km ²) classée en SE sans double compte. PART REGIONALE : signale la part (en %) que représente la surface classée en SE par rapport à surface régionale.							
Corridors écologiques Composante réglementaire de la TVB	Pour chaque sous-trame, il est précisé comment ont été identifiés les corridors écologiques et ce qui les caractérise. Selon les sous-trames, il est apporté une indication sur la surface ou le linéaire que représentent les corridors identifiés.						
Zones de conflit au sein des continuités	Selon les sous-trames, un travail supplémentaire a été effectué pour identifier les principaux points ou zones pouvant créer une rupture dans les continuités. Sont explicitées les méthodes employées pour les identifier.						
Objectifs de préservation / remise en bon état des continuités	Selon les sous-trames, il est précisé les objectifs : préservation ou remise en bon état attribués aux réservoirs de biodiversité ainsi qu'aux corridors écologiques. Cette demande réglementaire est basée sur le bon état et bonne fonctionnalité supposés de la composante : à un milieu en bon état est associé un objectif de préservation ; à un milieu dont la fonctionnalité écologique est dégradée est associé un objectif de remise en bon état.						
Continuités interrégionales	Par région, présentation des continuités interrégionales identifiées grâce au travail collaboratif avec les régions voisines et à l'analyse des SRCE déjà réalisés. Les lettres (A, etc.) font référence à la continuité cartographiée sur la carte régionale de la sous-trame.						
Limites	Présentation des limites de l'analyse et de la cartographie des continuités, en lien avec les traitements SIG ou les données utilisées, afin de relativiser et contextualiser les résultats obtenus.						

SOUS-TRAME DES MILIEUX HUMIDES

Milieux supports 	Les milieux supports qui composent cette sous-trame sont de nature très diverse. 1. Tout d'abord, ils sont composés des milieux humides qui regroupent : • Les landes humides (« hygrophiles », « xérophiles et hygrophiles » et « mésophiles et hygrophiles ») ; • Les tourbières ; • Les forêts humides ; • Les prairies humides ; • Les jonçaises, les mégaphorbiaies, les cariçaises, les roselières, les molinaies ; • D'autres zones humides non précisées. Ces milieux correspondent à des zones humides avérées, identifiées et délimitées grâce à des inventaires terrain : • L'inventaire des zones humides sur les territoires des deux Parcs naturels régionaux du Limousin ; • L'inventaire mené à l'échelle de Limoges métropole ; • L'inventaire réalisé sur le bassin de la Vienne moyenne ; • La cartographie des tourbières effectuée par le CEN Limousin en 2011 • L'inventaire des landes du CEN Limousin (2002). 2. Les cours d'eau temporaires sont également intégrés comme milieux supports à cette sous-trame. En effet, le réseau hydrographique de la région Limousin tient un rôle important en tant que tête de bassin versant et pour de nombreuses espèces. De plus, le petit chevelu qui le constitue est étroitement lié aux milieux humides (échanges, transferts d'eau, zone refuge d'espèces, ...). Les milieux supports humides couvrent 659 km², soit 3.9% de la région Limousin. Les <u>milieux secs</u> et <u>les espaces urbanisés</u> et <u>les axes de communication</u> (routes et voies ferrées) constituent potentiellement des obstacles aux déplacements des espèces de cette sous-trame, dont l'importance de l'effet barrière pourra être analysée à l'échelle locale.
Espèces à enjeux de continuité / sensibles à la fragmentation Espèces issues de la liste des espèces sensibles proposées dans le document cadre des Orientations nationales. * Liste complétée par le CSRPN (réunion groupe de travail	Insectes, Odonates Agrion à fer de lance (hasté) (<i>Coenagrion hastulatum</i>) Epithèque bimaculée (<i>Epithea bimaculata</i>) Leste des bois (<i>Lestes dryas</i>) Cordulie arctique (<i>Somatochlora arctica</i>) Leucorrhine douteuse (<i>Leucorrhinia dubia</i>) Insectes, Orthoptères Criquet palustre (<i>Chorthippus montanus</i>) Decticelle des bruyères (<i>Metrioptera brachyptera</i>) Criquet ensanglanté (<i>Stethophyma grossum</i>)* Insectes, Coléoptères : <i>Agonum ericeti</i>* <i>Acylophorus wagenschieberi</i>* <i>Longitarsus nigerrimus</i>* <i>Bagous frit</i>* Insectes, Lépidoptères : Azuré des Mouillères (<i>Maculinea alcon</i>)* Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)*

SOUS-TRAME DES MILIEUX HUMIDES

9 janvier 2014)

✕ Liste complétée par la SEPOL (9 avril 2014)

§ Liste ou commentaire complémentaire s à la liste proposée dans le diagnostic. Propositions émises par le CSRPN lors de la constitution de la liste nationale

Cuivré des marais (*Lycaena dispar*)*

Reptiles - Amphibiens

Grenouille rousse (*Rana temporaria*)

Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*)

Triton marbré (*Triturus marmoratus*)

Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*)* : tourbières[§]

Vipère péliade (*Vipera berus*) : sensible au réchauffement climatique (concurrence possible avec la vipère aspic). Bon indicateur des milieux tourbeux et de landes humides. Population du Limousin connectée avec celle du Massif central, isolée des autres populations de France[§].

Mammifères

Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*) : espèce des milieux humides et des biotopes aquatiques, qui se maintien en Limousin grâce aux activités pastorales[§]

Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) : indicateur de continuité des cours d'eau, et des milieux contigus (ripisylve entre autre). Bon indicateur des milieux lentiques et lotiques[§]

Oiseaux

Pipit farlouse (*Anthus pratensis*)

Tarier des prés (*Saxicola rubetra*)

Marouette ponctuée (*Porzana porzana*)ⁱⁱ

Réservoirs de biodiversité (RB)

Composante réglementaire de la TVB

Les réservoirs de biodiversité sélectionnés pour la sous-trame sont composés d'espaces pour lesquels des inventaires terrain attestent de la présence de milieux humides (milieux supports, habitats des sites Natura 2000, ...). L'origine des réservoirs traduit les étapes de sélection des espaces supports de réservoirs (cf. partie 2.2).

Origine des réservoirs de biodiversité	Types de zonage	Qu'est ce qui est considéré en RB ?
Incontournables régionaux	Inventaires terrain de zones humides et cours d'eau temporaires (milieux supports de la sous-trame)	Pixels des milieux supports
	Habitats des sites Natura 2000	Habitats code Corine correspondants aux zones humides
Complémentaires	SIEM du PNRMV	Habitats code Corine Biotope correspondants aux zones humides
	Zones humides patrimoniales du PNRPL	Zonages entiers
SURFACE TOTALE : 672.5 km ²		PART REGIONALE : 3.9 %

» Pour connaître l'argumentaire ayant conduit à la sélection de ces zonages pour la sous-trame, se reporter à la partie 2.2 du rapport « Zonages à prendre en compte » ainsi qu'à l'annexe 6.6 « Présentation des réservoirs de biodiversité et secteurs à examiner à fort potentiel écologique et des traitements cartographiques réalisés ».

Secteurs à examiner (SE), avec fort potentiel

Les réservoirs de biodiversité ne reflètent pas la réalité du territoire, mais traduisent plutôt l'état d'avancement des connaissances vis-à-vis de ces milieux. C'est pourquoi, des **secteurs à examiner, avec fort potentiel écologique** sont proposés. Ils correspondent à des données obtenues par photo interprétation qui estiment le potentiel de la région et permettent d

SOUS-TRAME DES MILIEUX HUMIDES											
écologique 	mettre en valeur le rôle stratégique du Limousin pour les milieux humides (comme cela été identifié dans le diagnostic du SRCE). <table border="1"> <thead> <tr> <th>Types de zonage</th><th>Qu'est ce qui est considéré en SE ?</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Extensions des sites Natura 2000 (5 sites)</td><td>Zonages entiers</td></tr> <tr> <td>Zones à dominante humide identifiées sur les bassins de la Vienne, de la Dordogne et de la Cère</td><td>Zonages entiers desquels ont été retirées les parties identifiées en « eaux courantes », « plans d'eau », « zones urbaines » et « autres territoires artificialisés »</td></tr> <tr> <td>Sites inscrits (165 sites)</td><td>Zonages entiers</td></tr> <tr> <td>SURFACE TOTALE : 2 608.9 km²</td><td>PART REGIONALE : 15.3 %</td></tr> </tbody> </table>	Types de zonage	Qu'est ce qui est considéré en SE ?	Extensions des sites Natura 2000 (5 sites)	Zonages entiers	Zones à dominante humide identifiées sur les bassins de la Vienne, de la Dordogne et de la Cère	Zonages entiers desquels ont été retirées les parties identifiées en « eaux courantes », « plans d'eau », « zones urbaines » et « autres territoires artificialisés »	Sites inscrits (165 sites)	Zonages entiers	SURFACE TOTALE : 2 608.9 km²	PART REGIONALE : 15.3 %
Types de zonage	Qu'est ce qui est considéré en SE ?										
Extensions des sites Natura 2000 (5 sites)	Zonages entiers										
Zones à dominante humide identifiées sur les bassins de la Vienne, de la Dordogne et de la Cère	Zonages entiers desquels ont été retirées les parties identifiées en « eaux courantes », « plans d'eau », « zones urbaines » et « autres territoires artificialisés »										
Sites inscrits (165 sites)	Zonages entiers										
SURFACE TOTALE : 2 608.9 km²	PART REGIONALE : 15.3 %										
Corridors écologiques Composante réglementaire de la TVB 	Aucun traitement cartographique spécifique n'a été appliqué. La cartographie des corridors écologiques se fait par affichage des espaces supports aux déplacements d'espèces, considérés comme en partie similaires aux secteurs à examiner, avec fort potentiel écologique, à savoir : - les zones à dominante humide ; - les cours d'eau temporaires. Les corridors ainsi identifiés représentent 1 601,5 km², soit 9.4% de la surface régionale.										
Objectifs de préservation / remise en bon état des continuités	Les réservoirs de biodiversité comprennent en tout ou partie des zonages naturels (Natura 2000) ou issus inventaires terrain, espaces dans lesquels « la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée ». Ils sont donc considérés comme « à préserver ». Les objectifs pour les corridors écologiques peuvent difficilement être identifiés à cette échelle. En effet, au regard du type de données mobilisées (corridors identifiés à partir de la donnée « zones à dominante humide ») le dire d'expert est primordial. Un travail local est donc nécessaire pour réellement évaluer l'état de conservation des corridors écologiques de cette sous-trame (besoin de connaissances locales sur la qualité et la fonctionnalité des milieux).										

SOUS-TRAME DES MILIEUX HUMIDES		
Continuités interrégionales 	Aquitaine	Choix aquitain : identification des réservoirs de biodiversité par des enveloppes de secteurs denses en zones humides (ex : PNR) En Limousin, principe retenu d'une approche plus fine, les correspondances ne sont donc pas faciles à établir.
	Poitou-Charentes	Analyse faite avec ST zones humides : Une continuité est repérée via une vallée de la Tardoire (D).
	Centre	Des continuités sont possibles : via un axe au sud de St-Benoit du Sault (A) ainsi qu'une continuité nord-sud par la vallée de la Creuse (B).
	Auvergne	Porter attention à la frontière avec Plateau de Millevaches (tourbières) L'approche choisie en Limousin (prise en compte de zones à dominante humide notamment) permet d'identifier un nombre important de réservoirs de biodiversité et de corridors potentiels formant autant de continuités possibles avec l'Auvergne.
	Midi-Pyrénées	Analyse faite avec ST zones humides, sous-trame qui ne dispose pas de réservoirs de biodiversité ni de corridors écologiques, mais des zones humides avérées et à vérifier) : La vallée de la Dordogne permet d'assurer une continuité de part et d'autre de la limite régionale (C).

SOUS-TRAME DES MILIEUX HUMIDES

Limites	Comme précisé pour l'identification des milieux supports, cette sous-trame reflète avant tout le niveau de connaissance actuelle de ces milieux. Un effort en ce sens reste à mener Les ouvrages de franchissement des infrastructures de transport affichés sur les cartes sont ceux dont la fonctionnalité est avérée, en raison de leur fonction spécifique (passage à faune), de leurs caractéristiques (tunnel, viaduc) ou de vérification de terrain validant leur fonctionnalité pour la faune (Etude CERA Environnement pour ASF sur l'A89 en 2013). Cette représentation des ouvrages de franchissement est donc incomplète (en particulier sur l'A20 et la RCEA/N145) et a vocation à être augmentée à l'avenir en fonction d'analyses conduites localement et/ou par les gestionnaires de réseaux.
---------	---

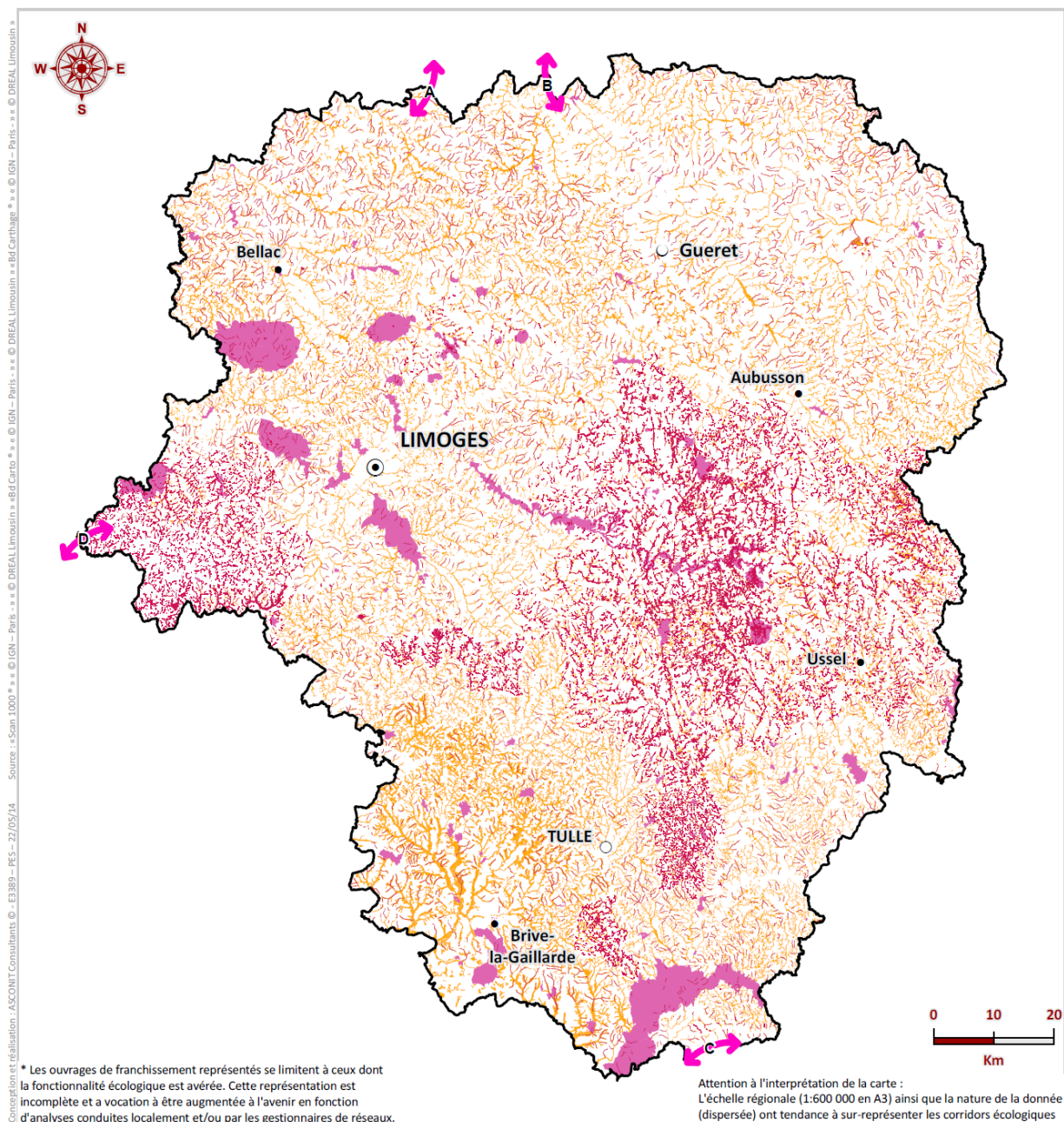


Figure 2 - Cartes des continuités écologiques de la sous-trame des milieux humides

Légende :

Réservoirs de biodiversité :

MS (Zone humide avérée et cours d'eau temporaire), Habitats N2000, SIEM, Zone humide patrimoniale (PNR PL)

Secteurs à examiner

(à fort potentiel écologique) :

Zone à dominante humide (ZDH), Extension N2000 (5), Site inscrit

NB : Secteurs à examiner (à fort potentiel écologique) :

les zones à dominante humide, recouvrant complètement les corridors écologiques, ne sont pas représentées sur la carte ci-dessus.

Corridors écologiques :

Zone à dominante humide (ZDH), Cours d'eau temporaire

↔ Continuités interrégionales

La Trame verte et bleue du Limousin

Le cumul des continuités écologiques des différentes sous-trames du Limousin représentent un espace non négligeable du territoire régional. Les **réservoirs de biodiversité de la Trame verte** (milieux boisés, bocagers et secs et/ou thermophiles et/ou rocheux) couvrent 2 047 km², soit 12 % de la région.

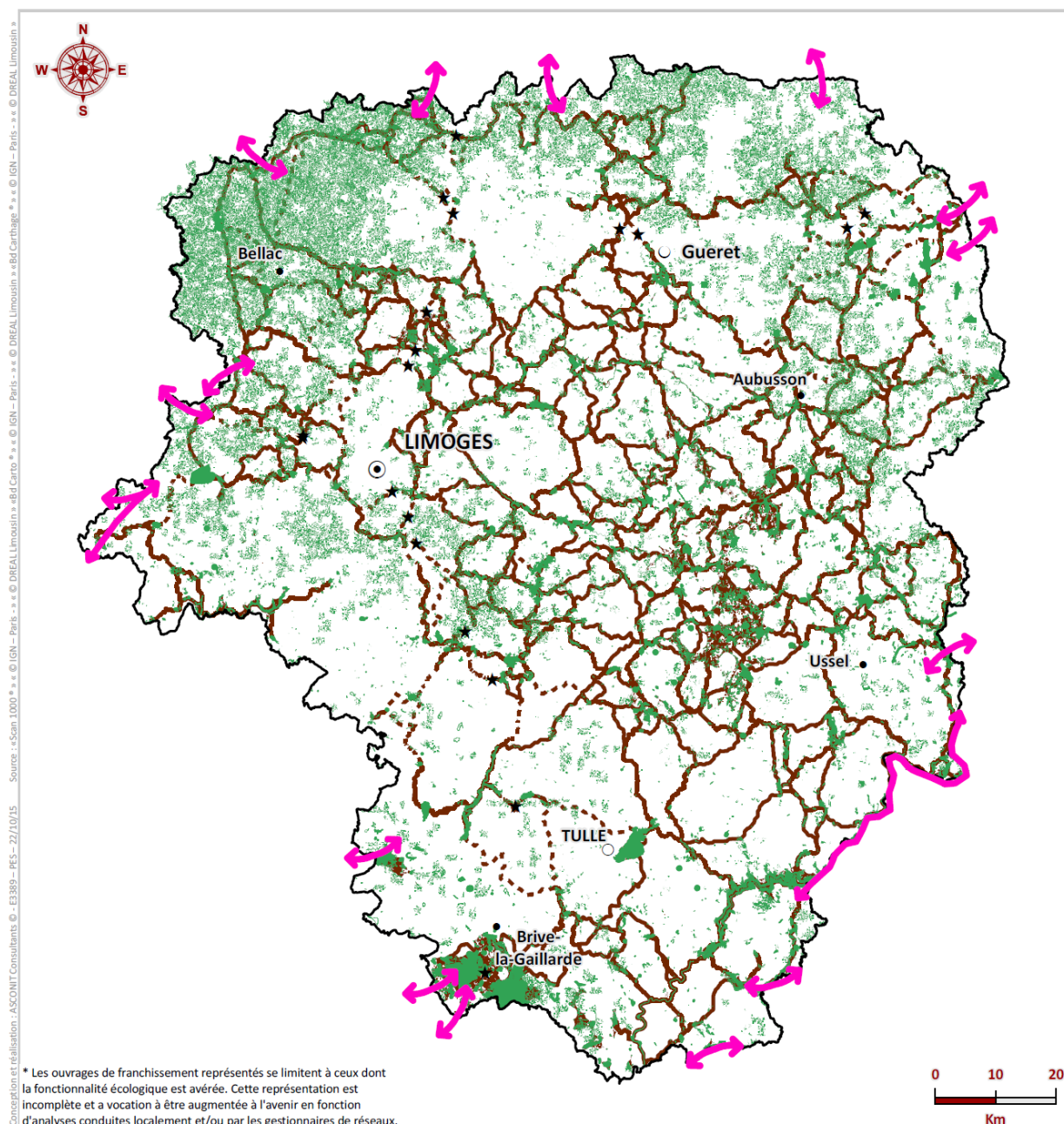
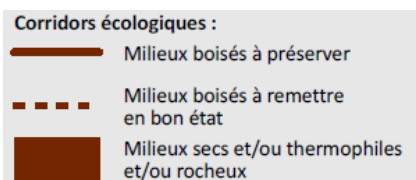
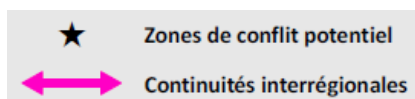


Figure 3 - Carte de synthèse des continuités écologiques de la Trame Verte

Légende :

Réservoirs de biodiversité :	
	Milieux boisés, bocagers, secs et/ou thermophiles et/ou rocheux



Les réservoirs de biodiversité de la Trame bleue (milieux aquatiques et humides) couvrent 749 km², soit 4.4 % de la région (3.9% apportés par les milieux humides et 0.5% par les milieux aquatiques) et 9 589 km de cours d'eau (soit 57.3 % du réseau hydrographique complet)

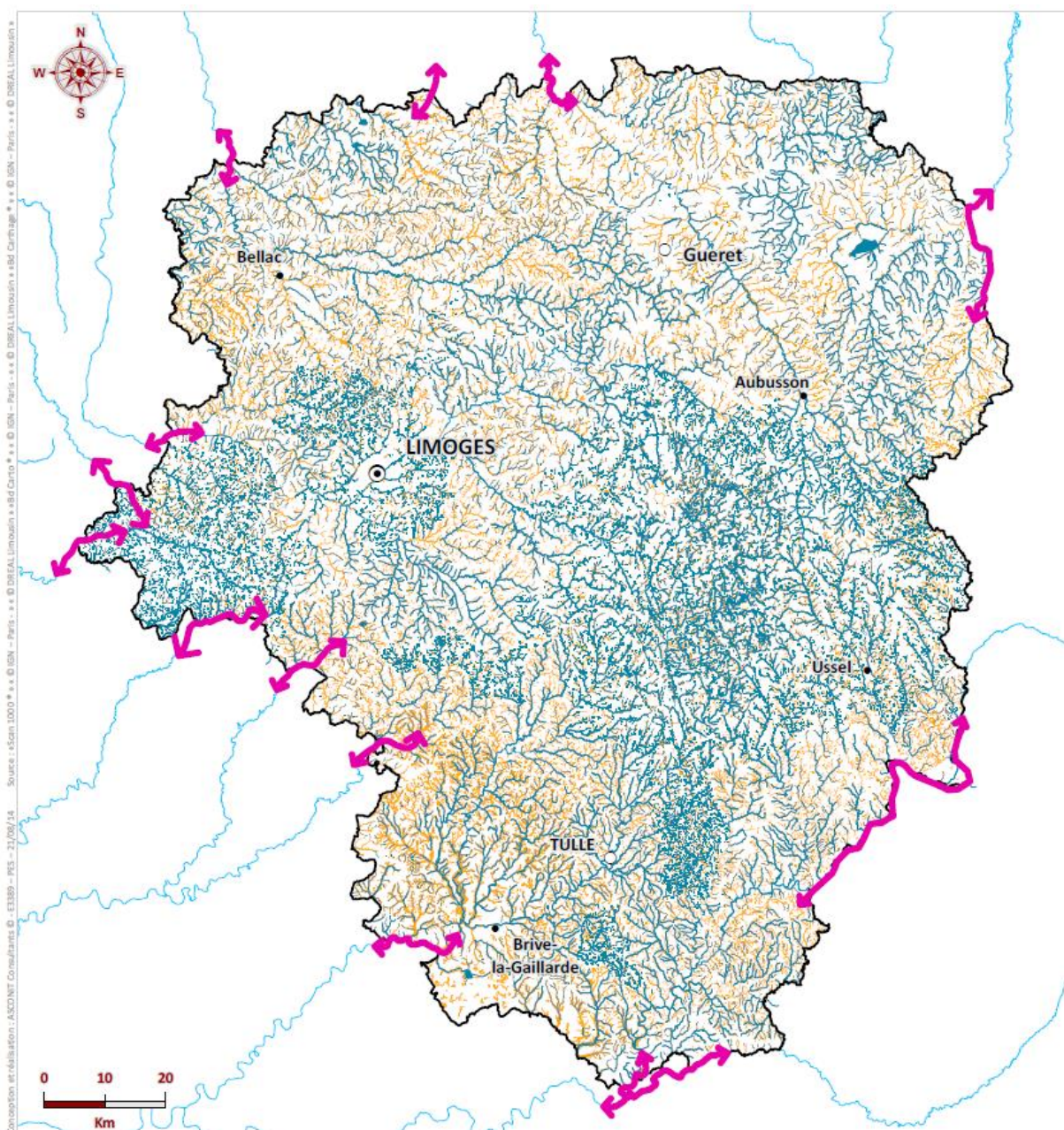
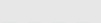
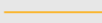
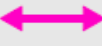


Figure 4 - Carte de synthèse des continuités écologiques de la Trame Bleue

Légende :

Réservoirs de biodiversité :	
	Milieux humides et aquatiques
	Milieux aquatiques à préserver
	Milieux aquatiques à remettre en bon état

Corridors écologiques :	
	Milieux humides et aquatiques
	Milieux aquatiques
	Principaux obstacles à l'écoulement
	Continuités interrégionales

Synthèse chiffrée de la Trame verte et bleue limousine

Sous-trame	Réservoirs de biodiversité Composante réglementaire de la TVB	Part région	Corridors écologiques Composante réglementaire de la TVB	Secteurs à examiner
Milieux boisés	670 km ²	3,9%	4 966 km dont 609 km (12%) à remettre en bon état	1040 km ²
Milieux bocagers	1 283 km ²	7,5%	-	631 km ²
Milieux secs et/ou therm. Et/ou rocheux	194 km ²	1,1%	336 km ²	645 km ²
Milieux humides	673 km ²	3,9%	1 602 km ²	2609 km ²
Milieux aquatiques (surf)	93 km ²	0,5%	174 km ²	1027 km ²
Milieux aquatiques (lin)	9 589 km dont 2 334 km (24%) à remettre en bon état	57,3%	2 797 km	-
Trame verte	2047 km²	12,1%	4 966 km dont 609 km (12%) à remettre en bon état 336 km ²	-
Trame bleue (surf)	749 km ²	4,4%	1602 km ²	-
Trame bleue (lin)	9 589 km dont 2 334 km (24%) à remettre en bon état	57,3%	2 797 km	-
Trame verte et bleue (surf)	2641 km²	15,5%	1938 km ²	-
Trame verte et bleue (lin)	9 589 km dont 2 334 km (24%) à remettre en bon état	57,3%	7763 km	-